



**Le verdict est tombé jeudi. Le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a approuvé la demande de licence de la comédienne haïtienne Fabienne Colas pour la chaîne télévision Diversité TV.**

C'est un cadeau de noel anticipé pour l'actrice qui pourra enfin réaliser son rêve de mettre à l'écran des Québécois d'origine étrangère à travers un large éventail de programmes. Car il est clairement dit dans la conclusion de la décision finale du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes que "Diversité TV" a l'autorisation du CRTC pour diffuser les émissions de divertissement général et d'intérêt général y compris les Info-Publicités.

Jeune femme dynamique décrite par la presse locale comme la "Oprah" du Québec, Fabienne Colas a réussi un pari qui vaut son pesant d'or. Elle est devenue l'une des premières femmes des communautés immigrantes à être autorisée à monter sa propre chaîne de télévision dans un milieu québécois très prometteur mais réputé fragile pour les membres des communautés ethno-culturelles.

Euphorique,Fabienne Colas a indiqué à Haïti Press Network que "c'est un grand moment pour la télédiffusion au Québec !"

Modeste, elle reconnaît que la tâche ne sera pas aisée mais estime que son équipe et ses partenaires iront jusqu'au bout de cette aventure. Car,dit-elle,le public a soif de voir du neuf à la télévision québécoise.

Le projet de Diversité TV avait suscité de vives réactions de la part de "l'Autre TV "de Madeleine Fawcet qui avait accusé l'artiste de plagiat. Le CRTC a tranché mettant ainsi fin à

cette polémique entre les deux parties qui doivent sans doute se réconcilier. Car au final c'est toute la communauté qui gagne à l'issue de cette décision du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Il faut dire que les journalistes étrangers qui ont émigré au Québec particulièrement les Haïtiens ont énormément de difficultés à s'imposer dans le milieu. La presse écrite est quasiment inexistante. La radio est toujours en période de balbutiement.

Cette annonce du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est une bonne nouvelle pour la communauté haïtienne qui n'a pour l'instant aucune émission à la télé depuis la disparition de "Noir de Monde" proposé par Harry Delva sur la chaîne 14 que remplace Métro Montréal.

Selon, les documents fournis par le conseil, Fabienne Colas obtient également une licence afin d'exploiter Bon Goût TV, un service national de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 de langue française. Les diffusions seront consacrées aux habitudes culinaires de différentes communautés culturelles d'ici ainsi que celles de leurs pays d'origine.

Elle s'intéressera à tous les aspects de la cuisine exotique.

Guilloteau François

Montréal(Canada).